



Voisin qui s'approprie parking public

Par **bruspec**, le **30/09/2013** à **20:35**

bonjour,

j'habite un lotissement et j'ai mon voisin qui s'approprie le parking public ainsi que la route devant le parking avec ses voitures, remorque et 1 caravane (ca ressemble plus à 1 casse décharge qu'autre chose). De plus il démonte régulièrement des véhicules sur ce parking ou devant l'entrée de son garage.

Notre rue se trouve en bout de "voie sans issue".

je suis allé une nouvelle fois le voir ce soir pour voir s'il comptait faire quelque chose pour améliorer tout ça mais il ne semble pas décidé s'estimant dans son droit: les voitures ne gênent pas la circulation, il n'a pas les moyens de mettre la caravane en hivernage (et pense qu'il a le droit de la garer ainsi même s'il faut la déplacer tout les 7 jours). Il me fait bien comprendre que si j'alerte certains services (comme le maire par exemple) il m'en fera "baver" ensuite. cela fait plusieurs fois que j'alerte le maire à ce sujet mais rien ne change. certains voisins ont aussi tenté mais en vain et ont baissé les bras maintenant. Que puis-je faire alors ? merci de votre réponse

Par **pieton78**, le **07/12/2013** à **14:36**

Bonjour,

Ce voisin vous menace!

N'en faites pas autant...

Réfléchissez à ce qui pourrait l'inciter à changer.

Exemple: Je mettais ma petite caravane (surbaissée) sur un parking de 6 emplacements inutilisés. Un jour j'ai trouvée la caravane couverte de poudre (genre farine) ce n'était pas grave, mais j'ai pris un garage.

Autres idées plus efficaces!... à vous de voir.

Par **domat**, le **07/12/2013** à **17:25**

bjr,

si c'est le domaine public, il faut voir le maire qui dispose d'un pouvoir de police.

si le parking fait partie d'un lotissement privée, il doit exister une structure genre asl qui gère les parties communes du lotissement, c'est à elle de gérer le problème.

cdt